



**PRESENTATION DE L'APPROCHE DE DEVELOPPEMENT  
AGROENVIRONNEMENTALE**

**DÉVELOPPÉE PAR SUCO**



« La terre est la principale source de nourriture et de revenu  
pour la moitié de la population mondiale »

## **Mars 2008**

## TABLE DES MATIÈRES

.....	1
1. INTRODUCTION .....	4
1.1 L'agriculture, un enjeu qui interpelle.....	4
1.2 Situation agricole et environnementale .....	4
1.3 La problématique de l'eau.....	6
1.4 La place des femmes dans l'agriculture.....	6
1.5 Des remises en question et de nouvelles initiatives.....	8
2. EXPÉRIENCE DE SUCO.....	8
3. SPÉCIFICITÉS DE L'APPROCHE.....	10
4. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'APPROCHE.....	11
5. PRINCIPES DIRECTEURS DE L'APPROCHE .....	14
5.1 Rencontre et valorisation des savoirs et pratiques paysannes et scientifiques.....	14
5.2 Diversification de la production agricole .....	15
5.3 Valorisation des marchés locaux.....	15
5.4 Protection et restauration de l'environnement.....	15
5.5 Égalité entre les femmes et les hommes.....	16
6. CONDITIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE.....	16
6.1 Compréhension des dynamiques de production et de gestion agricole.....	16
6.2 Participation des organisations et associations paysannes.....	17
6.3 Prise en compte des facteurs socioéconomiques et de genre.....	17
6.4 Participation des institutions de formation.....	18
6.5 Implication des instances communales et gouvernementales.....	18
6.6 Langage et matériel accessible.....	18
7. MÉTHODOLOGIE D'APPLICATION DE L'APPROCHE.....	19
7.1 Programmes de formation.....	19
7.2 Programme d'accompagnement technique auprès des familles.....	20
7.3 Mise en place de projets de transformation et commercialisation agricole.....	20
7.4 Mise en place d'actions de protection et de restauration de l'environnement.....	20
7.5 Travail de systématisation et de capitalisation.....	21
8. ACQUIS DE L'APPROCHE.....	21

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 L'agriculture, un enjeu qui interpelle

L'agriculture est un enjeu majeur pour tous les pays et est au centre des préoccupations des populations autant pour les consommateurs et consommatrices que des producteurs et productrices d'aliments. L'activité agricole, l'élevage et l'aquaculture procurent des revenus pour environ la moitié de la population mondiale et les produits qui en découlent nourrissent l'ensemble de la population. Cette activité occupe environ 40% de la surface de la terre, consomme 70% des ressources mondiales en eau et gère la diversité biologique<sup>1</sup>.

L'agriculture représente aussi un enjeu économique considérable surtout si on tient compte du fait que « *Soixante pour cent de la chaîne alimentaire internationale est gérée par seulement dix compagnies qui contrôlent les graines, les engrais, les pesticides, la transformation et le transport des aliments* »<sup>2</sup>. L'agriculture est de plus en plus questionnée au niveau environnemental car, pour répondre aux besoins d'une population croissante, la production alimentaire a augmenté d'environ deux fois et demie au cours des cinquante dernières années avec comme conséquence une pression insoutenable sur les ressources naturelles (sols, eaux, forêts).

La situation des petits agriculteurs et agricultrices des pays en développement est particulièrement alarmante et selon la FAO : « *Les petits exploitants agricoles produisent l'essentiel des denrées alimentaires dans les pays en développement. Cependant, d'une manière générale, ils sont beaucoup plus pauvres que le reste de la population et leur sécurité alimentaire est plus précaire que celle des pauvres des milieux urbains* »<sup>3</sup>. Ces données inquiétantes sont à la base d'une profonde remise en question des pratiques agricoles et des projets d'appui au monde paysan.

## 1.2 Situation agricole et environnementale

Crise de l'agriculture, malaise du monde paysan, baisse du revenu agricole, désertification accélérée, changements climatiques, politiques agricoles arbitraires, déséquilibre du commerce mondial, inquiétudes sur la qualité des aliments, introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM), dégradation et érosion des sols..., l'agriculture et l'environnement se retrouvent souvent placés au coeur de l'actualité.

Que l'agriculture soit industrielle, mécanisée, traditionnelle, biologique, qu'on la pratique de façon familiale, à petite ou à grande échelle, pour l'exportation ou le marché local, elle doit avant tout nourrir les populations. Paradoxalement, malgré toutes les avancées technologiques, ou peut-être à cause de celles-ci, l'insécurité alimentaire ne cesse de croître dans le monde et la faim touche majoritairement les populations rurales.

---

<sup>1</sup> FAO, Comité de l'agriculture, vingtième session avril 2007. Rome.

<sup>2</sup> David C. Corten, *Lorsque les sociétés gouverneront le monde*, 1995.

<sup>3</sup> J. Dixon et A. Gulliver en collaboration avec D. Gibbon. *Systèmes de production agricole et pauvreté* FAO et Banque Mondiale, Rome et Washington, 2001.

Ce panorama risque de s'aggraver profondément avec les effets des changements climatiques qui associés à la disparition de la biodiversité menacent la viabilité des exploitations agricoles dans plusieurs régions du monde. En effet, on constate que les hausses de température renforcent les perturbations climatiques, augmentent la fréquence et la violence des phénomènes météorologiques (inondations, sécheresses, désertifications, canicules) qui à leur tour influencent directement la production agricole.

Pour répondre à la nouvelle demande d'agrocarburants et de bioplastiques, au départ bien accueillis mais qui révèlent des effets pervers, des terres agricoles sont détournées de leur vocation première au profit de systèmes de production non alimentaire. La recherche de terres fertiles pour produire du maïs, de la canne à sucre ou du soya ne pourra se faire sans détruire les forêts encore disponibles. Il en est ainsi pour des terres recherchées à des fins industrielles (ex. huile de palme) qui contribuent au déboisement excessif, à la dégradation environnementale et aux effets de serre provenant du rejet des gaz issus des activités de ces entreprises.

Tous ces phénomènes, auxquels se greffent l'utilisation immodérée de pesticides, dus à un modèle de production et de consommation visant la *croissance* et non le *développement* ne sont pas sans conséquence : désertification, apparition de nouveaux ravageurs des cultures et leur résistance aux produits chimiques censés les contrôler, contamination, raréfaction et surexploitation des ressources hydriques, variation des précipitations, perte de sols cultivables, érosion et dégradation des sols, déboisement dû à l'avancée de la frontière agricole, ces éléments en sont les exemples les plus frappants.

La problématique de la dégradation des sols est un des enjeux majeurs auquel doivent faire face les agriculteurs et agricultrices du monde entier. Certaines études<sup>4</sup> démontrent que plus de la moitié des surfaces cultivables dans le monde sont dégradées à des degrés divers, dues en grande partie à la déforestation, au surpâturage et à une mauvaise gestion des terres agricoles. Dans les pays en développement, les effets sont encore plus notables car les populations paysannes pauvres n'ont ni les moyens financiers et techniques de limiter les effets de l'érosion ou de l'appauvrissement des sols en minéraux.

Les déplacements de populations, qu'ils soient dus à des conflits armés, à des phénomènes climatiques extrêmes, à l'urbanisation croissante ou à la recherche de meilleures conditions de vie, créent de surcroît une pression indue sur les écosystèmes et génèrent bien souvent des conflits entre les populations locales et les populations migrantes. L'accroissement démographique oblige à une augmentation de l'offre alimentaire, donc de la production agricole. Dans certains cas, la communauté ne peut répondre à la demande d'où source de nouveaux conflits, cette fois au sein même de la population locale. Lorsque divers types d'activités se côtoient et doivent partager un même territoire tels l'élevage, l'agriculture et les pêcheries, toute perturbation des écosystèmes (phénomènes climatiques, dégradation de l'environnement, hausse des populations) risque le plus souvent de dégénérer en conflits.

---

<sup>4</sup> In Global Resource Information Database (GRID)- Europe du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

### 1.3 La problématique de l'eau

L'eau est essentielle pour développer une agriculture diversifiée et produire suffisamment d'aliments surtout dans les zones semi désertiques. On constate cependant que l'eau est distribuée inégalement sur la planète et est aussi consommée et utilisée inégalement. Le FNUAP, dans une étude de 2002<sup>5</sup>, calculait qu'en Afrique la consommation d'eau est d'une moyenne de quarante sept litres par personne par jour, aux Etats-Unis d'Amérique la moyenne est de cinq cent soixante dix huit litres. Sa raréfaction met en péril la sécurité alimentaire d'un grand nombre de personnes.

Des anomalies importantes des régimes pluviométriques sont constatées dans plusieurs régions du monde. Par exemple, l'Afrique subsaharienne a connu une baisse moyenne des précipitations supérieure à 20%<sup>6</sup>. Ces précipitations ont un impact important sur les conditions de vie des populations paysannes fortement tributaires du bon rendement des cultures vivrières (alimentation de base et produits de marché), lesquelles dépendent d'un niveau suffisant des pluies ainsi que de leur bonne répartition au cours de la saison.

L'utilisation de l'eau pour des fins de cultures de plantes nécessaires à la production des biocarburants et des bioplastiques pourrait à court terme entrer en concurrence avec d'autres besoins fondamentaux tels que la culture de plantes alimentaires et l'approvisionnement naturel des rivières servant à l'irrigation des sols. A l'instar de plusieurs spécialistes, il y a lieu notamment de s'inquiéter des conséquences qu'aura sur la ressource en eau une extension des cultures de maïs destinées à la fabrication de carburants sans oublier les effets néfastes de la monoculture sur les sols ainsi que des rejets dans l'atmosphère des gaz à effet de serre.

*Les conditions de températures et de précipitations favorables aux différents types de cultures et d'écosystèmes sont en train de migrer vers des latitudes et des altitudes plus élevées<sup>7</sup>. Des pays verront donc probablement leur capacité productive augmenter, par contre des régions auront à vivre l'effet contraire. A long terme, des études prévoient que la production alimentaire végétale pourrait décroître globalement et que pour assurer un équilibre alimentaire mondial acceptable, il faudrait dans certaines régions multiplier fortement les rendements actuels pour combler le déficit alimentaire.*

### 1.4 La place des femmes dans l'agriculture

L'accès à la terre est un élément crucial pour la production alimentaire et la génération de revenus car il permet l'obtention de crédits et d'intrants pour la production. La terre constitue également un bien social et économique décisif, qui revêt une importance cruciale dans l'identité culturelle, le pouvoir politique et la participation dans les processus de prise de décision.

---

<sup>5</sup> Fonds de Population des Nations Unies, 2002, *L'eau une ressource décisive*.

<sup>6</sup> L'Atlas de l'environnement, Hors série, Le Monde Diplomatique, 2007.

<sup>7</sup> L'Atlas de l'environnement, Hors série, Le Monde Diplomatique, 2007.

L'intégration des femmes dans les activités agricoles n'a cessé de croître, leur proportion en terme de main d'œuvre agricole mondiale est passée de 39% en 1950 à 44% en 2000<sup>8</sup>. On calcule globalement que les femmes apportent environ 50% du revenu des familles en milieu agricole et produisent 50% des aliments consommés. Dans des régions du monde, les femmes assument plus de responsabilités et de nouvelles fonctions dans le secteur agricole qu'auparavant. Ces changements sont entre autre dus aux conséquences de la croissance démographique, de la migration vers les villes, des maladies et mortalités causées par le VIH/SIDA qui disséminent les forces vives de travail.

Les activités des femmes sont relativement diversifiées mais restent tributaires des traditions dans le partage des responsabilités. Les femmes sont très souvent responsables de la collecte et sélection des semences, de l'entretien des jardins potagers, des activités de transformation des récoltes. Elles participent également aux semis, à l'entretien des champs (désherbage) et aux récoltes. Lorsque les hommes et les jeunes migrent pour trouver du travail rémunérateur, les femmes restent seules responsables de l'exploitation agricole et doivent en assumer toutes les tâches. Cependant, en terme d'accès aux ressources, elles restent trop souvent marginalisées.

Malgré la présence active des femmes durant les cycles agricoles, il n'existe pas un équilibre, une correspondance entre leur participation et leur accès aux ressources productives et aux formations. Les obstacles juridiques, économiques et socioculturels sont encore trop nombreux et handicapent l'implication des femmes. En Afrique, le poids des traditions est particulièrement lourd pour celles-ci et les empêche de participer en égalité de droit aux bénéfices et aux prises de décisions concernant les systèmes agricoles exploités. Dans les Amériques, la réforme des cadres juridiques a permis aux femmes d'obtenir des titres de propriétés, cependant leurs terres sont en général plus petites et plus dégradées que celles dont ont accès les hommes.

Si on analyse la participation des femmes aux actions de formation et vulgarisation agricole, essentielles pour améliorer les rendements agricoles et faire face aux défis que pose la dégradation environnementale, celles-ci font face encore une fois à un système discriminatoire. Les services de vulgarisation et de formation sont majoritairement orientés vers les hommes. Selon une enquête de la FAO<sup>9</sup>, les agricultrices ne reçoivent que 5% de l'ensemble des services de vulgarisation agricole fournis dans le monde et 15 % seulement des agents de vulgarisation sont des femmes. Le manque d'informations qui en résulte affaiblit la capacité productive des femmes et compromet leur aptitude à protéger l'environnement.

Les responsables de programmes de formation tiennent difficilement compte des particularités dans les tâches agricoles réalisées par les hommes et les femmes et des responsabilités familiales spécifiques dévolues aux femmes. Les services de vulgarisation se concentrent habituellement sur la production commerciale plutôt que sur les cultures de subsistance, qui sont la principale préoccupation des femmes et la clé de la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

---

<sup>8</sup> FAOSTAT, 2002.

<sup>9</sup> Voir le site [www.fao.org/gender/fr/educ-f.htm](http://www.fao.org/gender/fr/educ-f.htm)

## 1.5 Des remises en question et de nouvelles initiatives

Dans un monde qui produit assez de nourriture pour tous les êtres humains, on explique mal que plus de 850 millions de personnes souffrent de la faim. C'est pourquoi depuis quelques années se développe, dans plusieurs pays industrialisés et dans les pays en voie de développement, un mouvement qui remet en cause certaines pratiques et politiques agricoles et propose des alternatives. En France, les subventions européennes à l'exportation, permettant de « *dumper* » aux pays pauvres leur surplus de production au détriment des productions locales, sont remises en question. Au Canada, les petites fermes et les marchés locaux sont valorisés pour tenter de redonner un visage humain à l'agriculture, malmenée par une industrie de plus en plus technologique et polluante. Au Brésil, avec le puissant mouvement des sans terres, c'est la propriété de la terre qui est au cœur des revendications paysannes. La protection de la diversité des cultures incite les populations rurales de l'Inde à s'organiser pour contrer un modèle agricole qui détruit la biodiversité. L'Amérique latine n'est pas en reste et le mouvement *Via Campesina*, né au Nicaragua depuis près de 20 ans, regroupe maintenant des organisations provenant de toutes les régions du monde, dont notamment en Afrique de l'Ouest. Leur manifeste pour une souveraineté alimentaire demeure une référence incontournable pour quiconque s'intéresse à la problématique agricole.

« Les hausses durables de la productivité des petites exploitations agricoles favorisent la réduction de la faim en augmentant la ration alimentaire des familles, accroissent le revenu agricole qui permet d'acheter d'autres biens indispensables à l'existence, créent de plus en plus d'emplois dans l'agriculture ou des domaines connexes, et réduisent le prix des denrées alimentaires locales. A l'inverse, la dégradation de l'environnement, les conflits et les autres facteurs qui affaiblissent l'agriculture locale exacerbent la pauvreté et la faim »<sup>10</sup>.

La lutte contre la pauvreté, les changements des modes de production et de consommation non viables ainsi que la gestion rationnelle des ressources naturelles et des écosystèmes sont des conditions incontournables pour le développement durable.

## 2. EXPÉRIENCE DE SUCO

L'insécurité alimentaire ne cesse de croître dans le monde et la faim touche majoritairement les populations rurales. Cette situation risque de s'aggraver profondément avec les effets des changements climatiques qui, associés à la disparition de la biodiversité, menacent la viabilité des exploitations agricoles dans plusieurs régions du monde.

Des leçons doivent être tirées de ce que « nous ne devons plus faire et sur ce que nous devrions faire ». Un consensus international émerge depuis quelques années, sur l'importance de repenser nos modes de production, de consommation et d'utilisation des ressources naturelles en vue d'un développement durable. SUCO tout comme ses

---

<sup>10</sup> Une proposition du groupe de travail des ONG en matière d'aide canadienne pour diminuer de moitié la faim dans le monde, octobre 2000.



partenaires provenant des sociétés civiles et des gouvernements locaux et nationaux tant au nord qu'au sud contribuent à cette réflexion et à la mise en oeuvre de nouvelles façons de faire.

L'approche d'intervention globale adoptée par SUCO vise avant tout le renforcement des capacités des populations afin qu'elles puissent prendre en main et participer activement à leur développement. Pour parvenir à l'amélioration des conditions de vie des familles paysannes confrontées à une problématique environnementale de plus en plus complexe et à des défis tout aussi importants que ceux de se nourrir et de pouvoir vivre de la terre, SUCO a développé un programme de formation et d'expérimentation agricole connu sous le vocable Programme Machete Verde. Ce programme a été expérimenté au Nicaragua à partir de l'année 1996, avec au départ la production du Manuel de formation paysanne Machete Verde.

Ce manuel a été développé grâce à l'expertise et la créativité d'un ingénieur forestier, Monsieur Daniel Gagnon, coopérant de SUCO au Nicaragua. Dans le cadre de son mandat d'appui, il devait former des techniciens et techniciennes agricoles et travailler à l'implantation de pépinières à usages multiples. Il a rapidement pris conscience qu'il n'existait pas au Nicaragua de matériel didactique vulgarisée et pratique que les techniciens et techniciennes et les familles paysannes pouvaient facilement utiliser. Il a pris conscience également que les familles paysannes géraient de petites fermes et devaient réaliser diverses activités pour répondre à leurs besoins, allant de la production de fruits, légumes et grains de base à la gestion de petits élevages tout en s'assurant de gérer adéquatement leurs ressources naturelles (sol, eau et forêt). Ayant des habiletés de « dessinateur », utilisant ses connaissances et en consultation avec des agronomes et autres spécialistes, Monsieur Gagnon s'est mis à la tâche d'illustrer et de documenter, de façon simple et adaptée au monde paysan, diverses techniques de production agro-sylvo-pastorale.

Le Manuel Machete Verde produit vise principalement à transmettre des connaissances et des techniques agricoles et d'élevage tout en permettant d'augmenter la production et la diversification dans un esprit de protection de l'environnement. Le manuel a fait l'objet d'une réédition (adaptation du langage, prise en compte de l'analyse de genre, actualisation des contenus, refonte et ajouts de nouveaux feuillets) pour la région centraméricaine en 2006 répondant ainsi à de nombreuses demandes provenant d'organisations paysannes, d'écoles techniques, d'institutions publiques de plusieurs pays. SUCO a de plus produit un guide méthodologique pour l'utilisation du Manuel et a mis sur pied un vaste programme de formation s'adressant à des agronomes, des leaders communautaires, des étudiants et étudiantes et surtout aux familles paysannes. Pour permettre une réelle appropriation des connaissances, un programme d'accompagnement auprès de familles paysannes exploitant de petites fermes a été réalisé.

SUCO a concrétisé en 2004 une adaptation pour Haïti du manuel Machete Verde, appelé le « Djakout Peyizan ». Cette adaptation a été accompagnée d'un programme de formation et d'expérimentation auprès des paysans et paysannes. Une adaptation andine et africaine de l'approche est prévue d'ici peu afin de pouvoir l'implanter en Amérique

du Sud et en Afrique de l'Ouest et répondre par conséquent aux attentes d'intervenants en milieu paysan. Ce programme est maintenant défini comme l'approche agroenvironnementale de SUCO. Il a fait ses preuves dans les différents pays où il a été réalisé (Nicaragua, Honduras, El Salvador, Haïti et Pérou) et a obtenu des résultats fort satisfaisants auprès des groupes cibles.

### **3. SPÉCIFICITÉS DE L'APPROCHE**

L'approche agroenvironnementale de SUCO intègre un processus de recherche et de production didactique dans la transmission des connaissances et des capacités d'apprentissage en intégrant les savoirs, les connaissances et les compétences locales à celui des savoirs, des connaissances et des compétences spécialisées. La confrontation et la validation mutuelle de ces savoirs et de ces expériences permettent de produire une démarche plus holistique et respectueuse de la simplification souhaitée de l'apprentissage.

Ce processus didactique conduit à la production de documents adaptés et accessibles dans lesquels tant les responsables d'instances gouvernementales et d'institutions de formation, les techniciens et techniciennes agricoles que les paysans et les paysannes se reconnaissent culturellement et dans lesquels ils et elles trouvent la capacité de questionner et d'innover des pratiques (ou politiques). Ces pratiques s'articulent autour de la gestion durable des systèmes agro-sylvo-pastoraux et des pêcheries, de l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette approche redonne ainsi toute son importance à l'analyse des contenus de formation et d'accompagnement.

Cette approche intègre aussi un processus de formation et d'accompagnement technique fortement pédagogique centrée sur la modélisation des connaissances et des pratiques qui guide les nouveaux apprenants dans les divers apprentissages. Le contenu donne une importance accrue aux images plus qu'au texte (qui ne joue qu'un rôle de soutien) favorisant ainsi une nouvelle façon d'appréhender la maîtrise des connaissances pour des populations faiblement ou pas alphabétisées. En conséquence, la présentation des informations est d'une qualité professionnelle répondant à des standards élevés de graphisme et d'impression facilitant le transfert, l'acquisition et l'intégration des connaissances dans le vécu quotidien.

Cette facilité de lecture et de compréhension en fait un excellent outil pour des programmes de formation et de vulgarisation notamment en agriculture, sylviculture, foresterie et pêcheries. Les guides produits peuvent servir, comme c'est le cas au Nicaragua, Honduras et Haïti, comme matériel de formation non seulement pour les centres de formation dans leur travail d'accompagnement et d'encadrement du milieu paysan, mais aussi pour les écoles primaires et secondaires en tant qu'outil de sensibilisation et d'apprentissage environnementale (jardins communautaires en milieu scolaire). Ils servent également de matériel en post-alphabétisation.

## 4. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'APPROCHE

L'approche agroenvironnementale développée et mise en pratique par SUCO souscrit entièrement aux principes de la **souveraineté alimentaire** développée par le mouvement «*Via Campesina*»<sup>11</sup> qui regroupe plus d'une centaine d'organisations et de fédérations paysannes à travers le monde. Cette approche se reconnaît également, même si elle ne prétend pas intervenir à tous les niveaux, dans l'Appel de Niamey<sup>12</sup>, dans la Déclaration de Nyéléni<sup>13</sup> qui fut adoptée lors du Forum mondial pour la souveraineté alimentaire en février 2007 au Mali. Ce dernier forum a regroupé plus de 500 représentants et représentantes d'organisations paysannes, autochtones et autres provenant de près de 80 pays qui se sont penchés sur les principaux enjeux présents.

Le concept de Souveraineté alimentaire va plus loin que celui de la sécurité alimentaire en ce qu'il appelle également à la protection et la valorisation des ressources naturelles, au contrôle des moyens de production, à une nouvelle redistribution de la richesse et à la nécessaire remise en question des lois du marché actuel.

*« Par souveraineté alimentaire, on entend le droit des peuples à définir leur propre alimentation et leur agriculture; à protéger et à réglementer la production et les échanges agricoles nationaux de manière à atteindre des objectifs de développement durable; à déterminer leur degré d'autonomie; à restreindre le dumping de certains produits sur leurs marchés et à accorder aux communautés locales de pêcheurs la priorité en matière de gestion de l'utilisation des ressources aquatiques et des droits y afférents. La souveraineté alimentaire ne va pas à l'encontre du commerce. Elle encourage au contraire l'élaboration de politiques et de pratiques commerciales allant dans le sens du droit des peuples à une production sûre, saine et viable sur le plan écologique »*<sup>14</sup>.

La souveraineté alimentaire est aussi un moyen d'assurer la sécurité alimentaire des peuples dont les cinq dimensions primordiales sont : la pérennité du système alimentaire, l'accès aux aliments, la qualité et la diversité des aliments, et la capacité de prise en charge citoyenne.

Dans le cadre de son approche, SUCO intervient principalement à quatre niveaux distincts mais complémentaires : soit auprès des familles paysannes en tant que productrices, auprès des organisations et institutions œuvrant en appui aux producteurs et productrices, auprès des institutions de formation d'intervenants et intervenantes agricoles, mais également auprès des instances de concertation au sein des communautés.

### **Objectif :**

<sup>11</sup> Voir site web du mouvement : <http://viacampesina.org>

<sup>12</sup> Rencontre, sous l'initiative du ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest, réunissant les parlementaires, les cadres des ministères de l'agriculture, du commerce, les chercheurs de 13 pays de l'Afrique de l'Ouest, 7 au 10 novembre 2006 à Niamey. Cette rencontre est à l'origine de l'*Appel de Niamey pour la souveraineté alimentaire de l'Afrique de l'Ouest*.

<sup>13</sup> Forum mondial pour la souveraineté alimentaire, Mali, 2007.

<sup>14</sup> People food security network.

L'approche agroenvironnementale de SUCO vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales habitant dans des régions vulnérables tant sur les plans économique que social et environnemental, en contribuant au renforcement de leurs capacités de production (agricole, élevage et pêcheries), de gestion des ressources naturelles et de la mise en valeur de leur production, dans une perspective environnementale (protection, conservation et amélioration de l'environnement) et d'égalité entre les femmes et les hommes.

**But :**

Contribuer à améliorer la gestion des écosystèmes et à atteindre la souveraineté alimentaire pour les familles paysannes par l'introduction de nouvelles pratiques agroenvironnementales et de nouvelles méthodes de transformation et de commercialisation de leurs produits agricoles.

**Les résultats attendus de l'approche :**

Les résultats attendus de la mise en place de cette approche dans les pays d'intervention seront adaptés selon les contextes particuliers de chacun des pays et des populations spécifiques touchées afin de respecter le niveau d'appropriation de ces dernières aux nouvelles pratiques.

A long terme, l'approche aura comme résultat l'amélioration des conditions de vie des populations par une meilleure planification de la production (agricole, élevage et pêcheries), une adaptation des techniques de production tenant compte des contraintes existantes et futures, une gestion adéquate de la production et la restauration de leur environnement.

A moyen terme, les résultats espérés (effets) sont :

- Les organisations oeuvrant en milieu paysan améliorent leurs capacités d'intervention en environnement, en production et gestion (agricole, élevage et pêcheries).
- Les programmes d'appui et de formation existants en gestion agricole dans les pays touchés sont mieux adaptés aux réalités actuelles et futures de la production agricole et aux défis que posent les changements climatiques.
- Les producteurs et productrices adoptent des pratiques agricoles qui valorisent la restauration de leur environnement, atténuent les effets des changements climatiques, contribuent à leur souveraineté alimentaire et augmentent leurs revenus.

- Les producteurs et productrices maîtrisent mieux le contexte de la transformation et de la commercialisation de leurs produits ce qui leur assurent un meilleur niveau d'autonomie organisationnelle et financière.
- Les femmes productrices acquièrent plus d'autonomie d'action et d'influence au sein des exploitations et activités agricoles, au sein des filières de mises en marché et auprès des organisations paysannes dont elles sont membres.
- Les communautés d'intervention concrétisent de façon concertée avec l'ensemble des intervenants et des intervenantes des actions pour l'amélioration de leur environnement.
- Les retombées de l'approche soient accrues par un travail de systématisation et de capitalisation non seulement au niveau local, mais aussi régional et national.

A plus court terme l'approche vise :

- La production et la diffusion d'outils adaptés sont concrétisées pour la formation et l'expérimentation.
- Des intervenantes et intervenants en milieu paysan sont formés à l'approche agro-environnementale et au transfert des connaissances et sont aptes à en faire la vulgarisation et la promotion.
- Des organisations et institutions oeuvrant en milieu paysan bonifient leurs programmes de formation et d'accompagnement des producteurs et productrices par l'appropriation de la démarche agroenvironnementale.
- Des familles paysannes sont formées et expérimentent de nouvelles pratiques de production agricole, de gestion intégrée de ferme et de mise en valeur de leur production (transformation et commercialisation).
- Des femmes productrices ont accès aux ressources techniques, financières et aux moyens de production dans un principe d'égalité avec les hommes producteurs.
- Des actions de protection environnementale sont réalisées par les communautés concernées en vue d'une gestion durable des écosystèmes.
- Un travail de systématisation et de capitalisation de l'approche intégrée est mis sur pied pour accroître les retombées des actions menées.

L'approche agroenvironnementale développée par SUCO constitue une contribution directe à la réalisation de divers objectifs de développement du millénaire (ODM) et ce de plusieurs façons :

- L'accroissement et la diversification des cultures et des élevages permettent une augmentation des revenus des familles rurales mais également diminuent les périodes de disette alimentaire en assurant une production alimentaire diversifiée, plus stable et continue tout au long de l'année (ODM 1, 4 et 5).
- Les interventions spécifiques visant à prendre en compte les besoins spécifiques des femmes ainsi que leurs intérêts stratégiques permettent d'assurer aux femmes un accès équitable aux ressources et à la formation technique (ODM 3).
- Les efforts déployés pour protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux pesticides et favoriser l'obtention de cultures saines améliorent la durabilité de l'agriculture et de l'environnement (ODM 7).
- Les actions spécifiques de protection et de restauration de l'environnement développées dans les communautés contribuent à diminuer la déperdition des ressources environnementales (ODM 7).
- La diffusion et le transfert des connaissances concernant de nouvelles pratiques agricoles, d'élevage et d'aquaculture viennent appuyer un partenariat mondial pour le développement (ODM 8).

## **5. PRINCIPES DIRECTEURS DE L'APPROCHE**

L'approche agroenvironnementale de SUCO met de l'avant certains principes qui se retrouvent dans ses résultats attendus et dans la démarche préconisée.

### **5.1 Rencontre et valorisation des savoirs et pratiques paysannes et scientifiques**

Tout au long de l'histoire de l'humanité, les méthodes de cultures se sont adaptées aux circonstances d'une manière progressive et évolutive. Certaines populations ont développé des techniques remarquables d'irrigation ou de protection des sols encore aujourd'hui utilisées. Cependant les défis auxquels nous sommes confrontés sont de plus en plus complexes et demandent des réponses variées. De plus en plus le savoir-faire local est relégué au second plan au profit des innovations technologiques et des expertises extérieures.

SUCO croit fermement qu'il faut favoriser et valoriser la rencontre du nouveau savoir technique et scientifique dans le domaine agricole avec le savoir traditionnel des paysans et paysannes. Les nouvelles connaissances et les innovations scientifiques doivent être adaptées aux méthodes locales, pour assurer leur pérennité et leur acceptation au sein des populations. Il s'agit de *compléter et d'améliorer* plutôt que *remplacer* systématiquement les pratiques agricoles traditionnelles.

## **5.2 Diversification de la production agricole**

Le développement de l'agriculture a toujours fait l'objet de nombreuses expérimentations, pas toujours très heureuses, soit sur sa capacité à nourrir la population que sur ses effets sur l'environnement. Le modèle de développement agricole mis en place dans la grande majorité des pays a privilégié la monoculture intensive à des fins d'exportation au détriment d'une agriculture « nourricière, diversifiée, familiale et locale ». L'approche de SUCO vise la gestion de parcelles produisant une variété d'aliments pouvant assurer l'alimentation des familles, la génération de revenus plus stables, la diminution des effets négatifs d'une mauvaise récolte sur les revenus et l'alimentation des familles et l'approvisionnement local de denrées. Au niveau de l'environnement, la diversification des cultures et d'autres pratiques, telles que la rotation des cultures, ont fait leur preuve pour assurer la régénération des sols.

## **5.3 Valorisation des marchés locaux**

La problématique de la mise en marché de la production des familles paysannes est au coeur des préoccupations de SUCO. Un des éléments inquiétants est la dépendance des producteurs et des productrices face aux intermédiaires qui achètent leurs récoltes, souvent à des prix dérisoires, pour les revendre à profit à de grandes chaînes d'alimentation ou pour fournir les marchés des villes d'importance. Les populations rurales n'ont souvent même pas accès à un marché local dans leur communauté ou leur municipalité. Il semble essentiel de limiter le plus possible la dépendance des familles face aux intermédiaires pour leur assurer le plus possible un revenu juste et stable. L'approche vise ainsi le soutien au développement de marchés locaux économiquement viables.

## **5.4 Protection et restauration de l'environnement**

La durabilité de l'agriculture et la gestion des ressources naturelles doivent aller de pair, afin de restreindre le processus actuel de dégradation des sols, de raréfaction de l'eau, de déboisement et encourager la gestion collective et intégrée des ressources naturelles au niveau de la ferme, de la communauté et de la région. Les effets des changements climatiques sur l'agriculture doivent être analysés et des réponses collectives doivent être trouvées (producteurs, productrices, spécialistes, intervenants et intervenantes en milieu agricole, organisations paysannes, centres de formation agricole, etc...). Des alternatives doivent être proposées pour limiter les effets négatifs des changements sur les exploitations agricoles. L'approche agroenvironnementale est résolument du côté de la protection de l'environnement et prône le changement de pratiques agricoles ayant des effets négatifs sur les ressources naturelles, que ce soit l'utilisation de produits chimiques (engrais, pesticides), la culture sur brûlis, la monoculture, etc. L'approche de SUCO suggère de nouvelles techniques (protection des sols, utilisation de produits organiques, systèmes d'irrigation adéquats, etc.), la mise en œuvre de projets environnementaux (pépinières, reboisement, installations de fours améliorés, etc.) et l'organisation de la communauté pour la protection et restauration de l'environnement.

## **5.5 Égalité entre les femmes et les hommes**

Le refus du droit à la terre aux femmes diminue grandement leur position politique, sociale et économique au sein de la communauté. L'accès à la terre, aux moyens de production, au crédit et à la formation favorise leur pouvoir de négociation au sein de leur famille, en plus d'augmenter leur représentation et participation au sein des instances décisionnelles de la communauté. SUCO affirme que les femmes rurales sont un maillon essentiel du développement agricole et qu'à ce titre, elles doivent impérativement avoir leur place aux côtés des hommes, prendre position comme participantes et bénéficiaires à part entière de cette approche.

La démarche de SUCO préconise, dans un premier temps, de mener une analyse rigoureuse de la situation des femmes agricultrices et de les appuyer, par la suite, avec des activités de crédit, des fonds d'appui, des programmes de formation leur garantissant une répartition équitable des ressources. Un travail de sensibilisation sur l'égalité entre les femmes et les hommes est proposé auprès des populations touchées. Cette sensibilisation doit toucher, entre autres, la problématique particulière de l'accès à la terre pour les femmes et prôner des moyens adaptés pour améliorer leur situation. L'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies pour renforcer et augmenter la représentation des femmes (productrices, promotrices, techniciennes) dans les divers espaces de participation et de décision sont aussi des éléments essentiels de cette approche.

## **6. CONDITIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE**

L'approche agroenvironnementale doit être promue dans les pays en développement dans le respect des contextes tant socioculturel, économique, politique, environnemental qu'agricole. La démarche d'intervention doit être adaptée, doit également être développée de façon participative, dynamique et évolutive (recherche-action), impliquant le plus grand nombre de personnes sans exclusion. Elle doit se nourrir de différents apports et de nouvelles connaissances et s'appuyer sur les organisations locales qui l'enrichiront par leurs ressources, leur expérience et leur expertise, qui en favoriseront sa reproduction au sein des populations.

### **6.1 Compréhension des dynamiques de production et de gestion agricole**

Au départ, la réflexion doit être suscitée au sein des populations concernées et doit être menée à plusieurs niveaux. Il faut bien comprendre la dynamique agricole sous ses divers aspects avant d'entreprendre toute action :

- organisation territoriale et propriété des terres ;
- types d'agriculture ou d'élevage développés et les principales difficultés et réussites présentes ;
- problématique environnementale, organisation du marché, organisation communautaire, etc.



Cette étape cruciale, si réalisée rigoureusement et de manière participative, sera en grande partie garante de la pérennité des actions.

## **6.2 Participation des organisations et associations paysannes**

L'appui des organisations et associations paysannes aux producteurs et productrices agricoles est essentielle au développement des capacités de production et à la mise en place de services agricoles (systèmes de crédit adaptés, banques d'intrants, coopératives de production et de service, etc.). Ces organisations jouent également un rôle de premier plan dans la défense des droits des populations paysannes aux prises avec des conditions de vie précaires et avec peu de moyens leur permettant d'améliorer leur situation. SUCO favorise un réel partenariat avec les organisations et associations paysannes car nous reconnaissons qu'elles sont indispensables au développement d'une agriculture viable, qu'elles représentent et donnent une voix aux paysannes et paysans, trop souvent ignorés, et qu'elles sont les plus aptes à enrichir et diffuser l'approche agroenvironnementale auprès des populations paysannes.

## **6.3 Prise en compte des facteurs socioéconomiques et de genre**

Tenant compte de la situation de discrimination systémique des femmes, un certain nombre d'actions doivent être particulièrement mises en place. Pour assurer un accès équitable des hommes et des femmes aux ressources destinées au développement agricole, SUCO préconise de :

- Bien comprendre les dynamiques de gestion des ressources à l'intérieur comme à l'extérieur de la famille (ou de l'unité familiale). Pour cela, il est essentiel d'appliquer une analyse socioéconomique et de genre qui se centre sur les relations de pouvoir interne au sein de la famille et des dynamiques de prises de décision. Il faut aussi tenir compte des obstacles concrets que les femmes rencontrent dans leur participation aux programmes agricoles et de protection de l'environnement.
- Mettre en place des ateliers spécifiques de sensibilisation en relation aux questions de genre qui informent les hommes et les femmes de l'importance de l'égalité des droits. De fait, les programmes qui augmentent la prise de conscience des droits des femmes aident à réduire les obstacles socioculturels.
- Promouvoir, entre les intervenantes et intervenants formés, des valeurs et attitudes égalitaires entre les hommes et les femmes, en éliminant les stéréotypes sexistes.

Certains pays sont au prise avec des situations particulières en terme d'exclusion de divers membres de la communauté, à cet égard, il est primordial d'examiner l'accès, l'utilisation et le contrôle des ressources de la part des divers membres de la famille : anciens, jeunes, hommes et femmes.

Finalement, la prise en compte, dans certains pays d'intervention, des répercussions de certaines maladies chroniques (tels que le VIH/SIDA) sur les moyens de subsistance de la famille aide à élaborer des stratégies d'atténuation. Il faut examiner et donner une

réponse aux changements dans la composition des unités familiales, dans la division du travail et des responsabilités, dans les connaissances acquises, dans les prises de décisions et les dynamiques du pouvoir.

#### **6.4 Participation des institutions de formation**

L'investissement dans le capital humain est l'un des moyens les plus efficaces de réduire la pauvreté et d'encourager un développement durable. SUCO croit fermement que la productivité agricole peut être améliorée et augmentée grâce à une meilleure éducation et formation. La participation des institutions de formation au développement de l'approche agroenvironnementale est essentielle pour assurer des changements à long terme dans les pratiques agricoles. La formation plus « formelle » des jeunes devient donc complémentaire à celle donnée aux familles paysannes. Ces jeunes ainsi formés viendront renforcer les efforts de leurs parents.

#### **6.5 Implication des instances communales et gouvernementales**

Un programme basé sur cette approche ne peut se réaliser en vase clos et doit impliquer différentes ressources, tant locales que régionales et nationales. L'interaction entre les diverses instances, organisations et institutions, qui interviennent dans une collectivité donnée, permet d'augmenter et de pérenniser les retombées des diverses actions mises en place. SUCO propose à ces différentes entités une démarche qui associe la sensibilisation aux problématiques agricole, environnementale, agraire, à l'accès au crédit et à la commercialisation mais également à l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que des diverses formes d'exclusion envers certains groupes.

Ces actions peuvent prendre la forme de la mise en place de plans de développement, d'élaboration de programmes de formation ou de soutien, tenant compte des diverses problématiques abordées au soutien à des actions précises.

#### **6.6 Langage et matériel accessible**

La démarche agroenvironnementale a été avant tout développée et mise en place pour répondre aux besoins de formation et d'accompagnement des familles paysannes. Tout le matériel produit et utilisé doit être accessible et adapté à la réalité paysanne en terme de langage, images et contenu. De nombreux manuels existent mais leur adaptabilité est souvent rendue difficile à travers les divers contextes et populations cibles. La démarche se distingue par sa capacité à s'adapter aux besoins des divers groupes auxquels elle s'adresse. Les manuels et autres outils de formation produits dans un pays ou une région feront l'objet d'une adaptation culturelle complète avant d'être utilisés dans un autre pays ou région.

## 7. MÉTHODOLOGIE D'APPLICATION DE L'APPROCHE

Préalablement à l'application de l'approche, la production, l'actualisation et la validation auprès des organisations paysannes des différents guides, manuels et outils nécessaires à l'application de l'approche et de sa démarche sont indispensables. Ces outils comprennent :

- **Un manuel** composé de divers feuillets illustrés décrivant des techniques adéquates de production agricole, d'élevage et d'aquaculture. D'autres feuillets traitent de la transformation et de la commercialisation, abordent la situation environnementale, l'organisation paysanne et tout autre thème d'intérêt pour le pays ou la région visée par le programme. Il est essentiel d'élaborer le manuel en favorisant les cultures et les élevages traditionnels et non traditionnels et ouvrir à un type d'agriculture utilisant le moins d'intrants chimiques (sinon totalement organique).
- **Un guide méthodologique** portant sur des techniques d'animation et d'utilisation du manuel, sur l'évaluation d'impact, etc., avec tous les supports pour appuyer les programmes de formation (affiches, rotafolio, etc.).
- **Programme de sensibilisation et de formation** théorique et pratique auprès :
  - des familles paysannes ;
  - de personnel technique et de formation, promoteurs et promotrices d'organisations paysannes, de producteurs et productrices ;
  - d'institutions de formation des jeunes ;
  - des membres d'instances de concertation et de décision (autorités municipales, leaders communautaires...).

### 7.1 Programmes de formation

Les programmes de formation doivent se réaliser selon deux modalités. Un premier programme de formation doit se faire sur les fondements de l'approche, les éléments de sa démarche et offrir des outils méthodologiques d'animation. Ce programme peut se dérouler sur une période de quelques jours de façon intensive ou sur quelques semaines. Il s'adresse aux personnes appelées à jouer un rôle d'animation et de formation auprès des familles paysannes et au sein des communautés, soit au personnel technique et de formation des organisations paysannes ou d'appui aux producteurs et productrices, soit aux promoteurs et promotrices agricoles, aux leaders communautaires et aux jeunes en formation qui seront amenés à jouer un rôle d'animation et de leadership au sein de leurs communautés.

Le deuxième programme de formation est d'ordre théorique - pratique portant sur des techniques contenues dans le manuel. Ce programme s'adresse également au personnel technique et de formation des organisations paysannes, des institutions de formation, aux jeunes en formation et aux familles paysannes. Il peut se dérouler sur plusieurs mois

selon les besoins et ne doit pas se limiter aux seuls thèmes plus connus pour les producteurs et productrices. Le programme de formation doit susciter l'intérêt pour les autres techniques ou types de culture et d'élevage pratiqués ou à faire connaître. Certains thèmes, par exemple ceux liés à l'environnement ou au développement de marchés locaux, devraient être offerts également aux leaders communautaires et aux autorités locales pour susciter la prise en compte et l'incorporation de la problématique environnementale et des débouchés de la production dans les plans de développement au niveau local, municipal ou régional et la mise en œuvre d'actions concertées.

## **7.2 Programme d'accompagnement technique auprès des familles**

Le but poursuivi de ce programme d'accompagnement est d'appuyer les familles productrices dans la mise en pratique des techniques proposées (techniques de conservation des sols, mise en place de nouvelles cultures, utilisation d'engrais et pesticides biologiques, etc.). Cet accompagnement peut se réaliser en mettant en place des parcelles démonstratives qui permettront aux familles accompagnées d'expérimenter sans risques. Des ressources financières doivent être prévues pour fournir aux producteurs et aux productrices des intrants agricoles nécessaires aux expérimentations, mais aussi un programme de crédit pourra être offert ultérieurement par une institution du milieu (coopératives de crédit, ONG...).

## **7.3 Mise en place de projets de transformation et commercialisation agricole**

Une des difficultés majeures rencontrées par des familles paysannes est le débouché post-production. Un soutien spécifique doit être prévu au niveau de la mise en marché de la production en vue d'atteindre l'objectif visant l'augmentation des revenus des familles. Un appui sera offert pour augmenter la plus value des produits par le biais de formation en transformation des produits agricoles et la mise en place de petites entreprises de transformation. La réflexion et les démarches autour de débouchés pour les produits transformés ou non, la mise en place de petits marchés locaux peuvent être des actions à envisager tout comme la mise en commun de la production pour une mise en marché à plus grande échelle et à meilleur prix auprès d'intermédiaires, de marchés régionaux ou nationaux et d'entreprises de commerce équitable.

## **7.4 Mise en place d'actions de protection et de restauration de l'environnement**

L'approche exige la mise en œuvre d'actions de protection et de restauration environnementale. Pour mettre en place ces actions, il s'agira de réaliser un diagnostic participatif de l'environnement pour déterminer les actions à entreprendre. Ces actions devraient se faire tant au niveau individuel pour améliorer l'environnement des familles, qu'au niveau de la communauté. Au sein des familles, l'installation de fours améliorés a un impact positif important dans la diminution de la pression exercée sur la ressource forestière et sur l'amélioration de la santé des femmes.

La plantation d'arbres fruitiers près de la maison est également une action à privilégier. Au sein de la communauté, l'installation de puits d'eau potable, la protection des sources

d'eau par le reboisement, la gestion efficace des déchets, la mise sur pied de pépinières communautaires, d'infrastructure de protection des berges, etc., sont autant d'actions favorables. L'organisation de brigades environnementales ou de réseaux de promoteurs et promotrices de l'environnement a aussi prouvé son efficacité dans plusieurs pays.

## **7.5 Travail de systématisation et de capitalisation**

La consolidation et la pérennité des acquis d'une telle approche ne peuvent être assurées s'il n'y a pas des actions de systématisation et de capitalisation des expériences et des pratiques prévues dans la conception et l'exécution de projets prônant cette façon d'agir sur l'agriculture et l'environnement. C'est un objectif poursuivi par SUCO dans la mise en place de l'approche agroenvironnementale.

La systématisation, comprise comme une analyse critique de l'expérience vécue, est un processus qui favorise la compréhension et la maîtrise des apprentissages et des pratiques. Elle a pour but aussi d'éclairer et d'enrichir les prises de décision, de mieux comprendre et assumer les responsabilités dévolues, de documenter et d'améliorer les façons de faire.

La capitalisation, comprise comme une valorisation des compétences et des pratiques, permet de faire partager les connaissances et les expériences pour en faciliter l'appropriation et la reproductibilité dans d'autres projets ou contextes. Elle permet un meilleur enracinement des apprentissages et des pratiques, valorise l'apprentissage collectif par les éléments de partage et d'échanges qu'elle favorise.

La systématisation et la capitalisation demeurent des démarches formatrices, participatives et dynamiques en permettant l'enrichissement des savoirs et des pratiques individuelles, collectives et organisationnelles dans un but d'amélioration des conditions de vie des populations, de gestion plus efficace de la production, de promotion et de restauration des ressources de l'environnement.

## **8. ACQUIS DE L'APPROCHE**

Les principaux acquis de cette approche dans les pays d'intervention où elle fut appliquée sont repris dans ces quelques données sommaires qui font mention de résultats obtenus :

- Près de 100 000 personnes sensibilisées et impliquées dans des actions d'amélioration de pratiques agricoles dans une optique de protection de l'environnement, tant au Mali, au Pérou, au Nicaragua, au Honduras et en Haïti ;
- Introduction de nouvelles cultures et pratiques culturelles alliant la diversification et la transformation alimentaire à des fins nutritionnelles ;
- Augmentation du rendement productif des terres de 15 à 20% ;
- Augmentation du revenu des familles de 15 à 45% selon les types de cultures pratiquées et de nouveaux marchés développés ;
- Diminution de 10% des cas de dénutrition chez les enfants ;
- Amélioration du traitement écologique des matières résiduelles et diminution des cas d'insalubrité du milieu de vie ;

- Diminution des apports de pesticides et de fertilisants chimiques entraînant une diminution des cas d'affectation pulmonaire et d'intoxication alimentaire ;
- Reboisement effectif des zones fragilisées et promotion des pépinières arboricoles et fruitières ;
- Mise en place de micro-entreprises environnementales générant des revenus appréciables ;
- Revitalisation des marchés locaux et des ventes de produits alimentaires transformés.